MAIRIE DU TAMPON
COURRIER REÇU LE :
22 MAI 2018
N° 2018/2763 (n° = 57140)

DIFFUSION LE
Maire | M. Adjt
Directeur Cabinet | M. Adjt
DGS | DGA / Vie Part.
DGA / Adm. Gén. | DST URB X
DGA / Social | DST / BE
DST VRD

Monsieur le Maire du Tampon

Reçu à la Direction Aménagement du Territoire et Développement Economique
25 MAI 2018

Hôtel de ville
256 rue Hubert Delisle – BP 449
97430 Le Tampon

Saint-Paul, le 18 mai 2018

Réf. : 18-05-2018/SF/WE/ST/361
Votre contact : Stéphane TOTALMY - Direction Ingénierie & Développement - Service Aménagements et Développement Écotouristique (ADE)
0692 88 99 65 - ade@reunion.fr

Objet : Observations PLU-consultation des personnes publiques associées

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à l'arrêt de votre PLU en date du 02 février 2018 et de votre courrier du 21 février 2018, par lequel vous nous avez transmis votre projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour avis.

Veuillez trouver, ci-après, les observations de l'IRT sur votre projet, sur lequel vous nous faites intervenir en tant que personne publique associée.

La commune du Tampon dispose d'un terriroire stratégique au fort potentiel touristique, dotée de grands sites naturels remarquables fréquentés par la population locale et des clientèles touristiques (Grand Bassin, belvédère de Bois Court, Forêt de Notre-Dame de la Paix, la route du Volcan)

En termes de fréquentation, la Cité du Volcan a enregistré en 2017 plus de 115 000 visiteurs. Le sentier forestier de Grand Bassin est le 4ème sentier forestier le plus fréquenté de la Réunion en 2017 (Cf. étude de l'Observatoire du Tourisme).

ÎLE DE LA RÉUNION TOURISME – Comité Régional du Tourisme
4 rue Jules Thirel - Immeuble La Balance, Bâtiment B - 97460 Saint-Paul – SIRET 501 932 115 00030 02 62 90 78 78
www.reunion.fr

Sites touristiques et activités de loisirs et sports nature

Le belvédère de Bois Court est un site très fréquenté, concerné par de nombreux usages : aire de pique-nique, point de vue panoramique, départ de randonnée.
Pour cela, l'IRT préconise un aménagement touristique de qualité qui permettra la valorisation du site et de son point de vue (objectif de favoriser l'interprétation historique, culturelle et patrimoniale et la lecture de ce paysage exceptionnel avec vue sur le village de Grand Bassin).

L'IRT accompagne la commune du Tampon sur le projet de variante du sentier de randonnée pédestre labellisé GRR2 dans le secteur de Bourg-Murat (liaison entre le Piton des Neiges et le Piton de la Fournaise).

L'objectif de cette variante est de sécuriser les randonneurs dans leur cheminement en leur évitant de longer la RN3 sur environ 3,5 km sans accotement, en contact direct avec des véhicules et des camions qui roulent 90km/H pour rejoindre directement Bourg-Murat.

Ce projet permettra aussi d'ancrer la fonction touristique de Bourg-Murat comme point d'étape pour les randonneurs, avec un accès aux structures touristiques et de loisirs, aux hébergements, restaurants et petits commerces.

Itinéraires, déplacements et mise en tourisme

Les deux projets d'hélistations envisagés au belvédère de Bois Court et sur le parc des volcans apparaissent comme une très bonne opportunité d'allier la vocation touristique (circuits touristiques Plaine des Cafres - Grand Bassin notamment) et scientifique (pour les besoins de l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise qui pourrait à terme être relocalisé à proximité de la Cité du Volcan).

Concernant la mise en tourisme des sites naturels, il apparaît indispensable de prévoir et d'organiser l'aménagement, l'accessibilité (voirie et stationnement), l'accueil et le confort de ces sites naturels (implantation de structures légères d'accueil avec WC et points d'eau), une signalétique adaptée, l'entretien régulier des espaces verts et le ramassage des déchets.

En matière de transport et d'accessibilité, l'IRT préconise aussi d'adapter l'offre de transports collectifs aux activités de loisirs et de tourisme.

ÎLE DE LA RÉUNION TOURISME – Comité Régional du Tourisme
4 rue Jules Thirel - Immeuble La Balance, Bâtiment B - 97460 Saint-Paul – SIRET 501 932 115 00030 02 62 90 78 78
www.reunion.fr

D'une manière plus générale, les équipements de stationnement et de déplacement nécessitent d'être adaptés et dimensionnés par rapport aux nombreux usages (résidentiel, visiteurs en voitures individuelles, bus de transports publics et privés, véhicules de secours, piétons, vélos) et aux différentes activités (baignade sur le site de Grand Bassin, pique-nique, photos, randonnée pédestre, habitations).

Pour répondre à l'objectif du PADD de développer les circuits de découverte sur la commune, l'IRT préconise l'aménagement de circulations douces (piétons, cyclistes) entre les hébergements touristiques et les sites touristiques proches, ainsi que des boucles de circulation douce de découverte entre les sites touristiques (à l'image du projet de voie vélo reliant la Cité du Volcan à Bois Court et Piton Bleu)

Hébergements à vocation touristique

L'IRT préconise d'organiser le développement des hébergements à vocation touristique en tenant compte des facteurs de proximité, de déplacements facilités et agréables, et du maillage de liaisons douces avec les sites bénéficiant d'une fréquentation touristique.

Des liens sont à créer entre l'offre en hébergements, les activités et les paysages emblématiques à découvrir. A l'image du projet d'hôtel prévu dans le secteur du Parc des Palmiers qui permettra d'établir une connexion avec le départ du sentier Dassy (distant d'environ 1,5km).

Les projets hôteliers mentionnés sur la carte en pièce jointe permettraient de répondre à cet enjeu de diversification de l'offre globale sur la commune dans des secteurs stratégiques pour le développement d'une activité touristique et de démontrer le dynamisme de la commune en matière de tourisme et d'écotourisme.

Concernant le développement de l'agrotourisme sur la commune, le PADD souhaite *« renforcer l'image agrotouristique des villages au sein de l'espace rural en s'appuyant sur les acteurs locaux du tourisme »*.

Le développement des projets agrotouristiques est freiné par un cadre règlementaire qui ne permet pas de créer un zonage spécifique au développement d'une activité touristique en zone agricole et nous en sommes désolés.

Pour répondre à cet objectif du PADD, il serait en effet souhaitable que des réserves de foncier touristique soient rendues possibles dans le PLU afin de permettre le développement

ÎLE DE LA RÉUNION TOURISME – Comité Régional du Tourisme
4 rue Jules Thirel - Immeuble La Balance, Bâtiment B - 97460 Saint-Paul – SIRET 501 932 115 00030 02 62 90 78 78
www.reunion.fr

et la diversification de l'offre en hébergement touristique en accord avec l'identité rurale et pastorale du territoire.

L'objectif que l'IRT soutient est un développement à long terme, permettant de mieux anticiper les besoins futurs sur l'ensemble de la commune (afin de faciliter les porteurs de projet qui se manifesteraient à moyen terme).

Concernant les projets de type hôtels, éco-lodges mentionnés dans le document des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), et de façon générale pour toutes nouvelles structures d'hébergements touristiques, l'IRT préconise d'imposer dans le PLU une exigence dans la qualité des constructions, leur exemplarité en termes d'éco-construction et leur intégration environnementale (choix des matériaux, construction à haute performance énergétique : isolation, ventilation, gestion de l'eau etc...) afin d'apporter une plus grande valeur à votre objectif d'éco-tourisme.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sincères salutations.

Stéphane FOUASSIN

Le Président

Pièces-jointes :
- Carte des sites d'activités et de sports de nature sur la commune du Tampon
- Carte des sites touristiques de la Réunion

ÎLE DE LA RÉUNION TOURISME – Comité Régional du Tourisme
4 rue Jules Thirel - Immeuble La Balance, Bâtiment B - 97460 Saint-Paul – SIRET 501 932 115 00030 02 62 90 78 78
www.reunion.fr

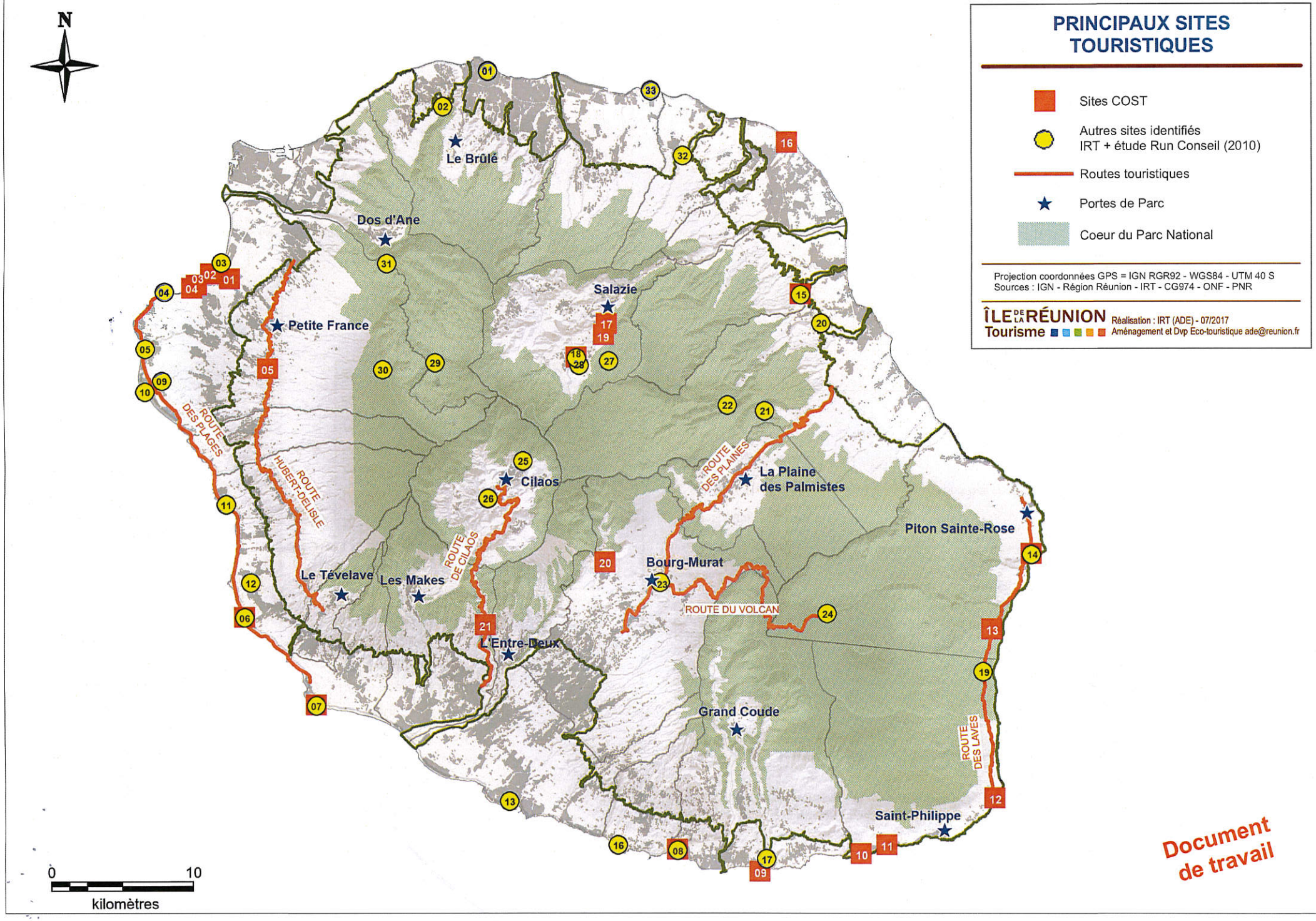
N
PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES
Sites COST
Autres sites identifiés
IRT + étude Run Conseil (2010)
Routes touristiques
Portes de Parc
Coeur du Parc National
Projection coordonnées GPS = IGN RGR92 - WGS84 - UTM 40 S
Sources : IGN - Région Réunion - IRT - CG974 - ONF - PNR
ÎLE DE LA RÉUNION Tourisme
Réalisation : IRT (ADE) - 07/2017
Aménagement et Dvp Eco-touristique ade@reunion.fr
Le Brûlé
Dos d'Ane
Petite France
Salazie
Cilaos
La Plaine des Palmistes
Piton Sainte-Rose
Bourg-Murat
Le Tévelave
Les Makes
L'Entre-Deux
Grand Coude
Saint-Philippe
ROUTE DES PLAGES
ROUTE HUBERT-DELISLE
ROUTE DE CILAOS
ROUTE DES PLAINES
ROUTE DU VOLCAN
ROUTE DES LAVES
0
10
kilomètres
Document de travail

Id	Sites IRT+ Run Conseil 2010
01	Marché couvert Saint-Denis
02	Colorado
03	Marché de Saint-Paul
04	Cap La Houssaye
05	Aquarium de La Réunion
06	Le Souffleur Saint-Leu
07	Forêt Etang-Salé-Gouffre
08	Manapany-Les-Bains
09	Jardin d'Eden
10	Plages Ermitage-La Saline
11	Kelonia
12	Stella Matutina
13	Marché couvert Saint-Pierre
14	Anse des Cascades
15	Bassin la Paix
16	Grande Anse
17	Rivière Langevin
18	Village Hell-Bourg
19	Grand Brûlé
20	Ilet Coco-Bethléem
21	Grand Etang
22	Takamaka
23	Maison du Volcan
24	Pas de Bellecombe
25	Cilaos Roche Merveilleuse-Bloc
26	Cirque de Cilaos
27	Route forestière Bélouve-Trou de fer
28	Maison Folio
29	Cirque de Mafate
30	Maïdo
31	Rivière des Galets-Deux Bras
32	Cascade Niagara-Bocage
33	Sentier littoral CINOR

Id	Sites COST	
01	Tour des Roches	
02	Débarcadère Saint-Paul	
03	Cimetière marin	
04	Grotte des Premiers Français	
05	Route Hubert Delisle	
06	Souffleur Saint-Leu	↔
07	Gouffre de l'Etang-Salé	↔
08	Manapany-les-Bains	↔
09	Débarcadère Saint-Joseph	
10	Cap Méchant	
11	Puit Anglais Saint-Philippe	
12	Puit Arabe Saint-Philippe	
13	Route des laves	
14	Anse des Cascades	↔
15	Bassin la Paix	↔
16	Parc du Colosse	
17	Voile de la Mariée	
18	Hell Bourg Piton Anchaing	↔
19	Mare à Poule d'Eau	
20	Belvédère Bois Court	
21	Entrée Cirque de Cilaos	

SOURCES :

- Synthèses & Ile de la Réunion Tourisme (IRT), 2013.
  Suivi de la demande touristique et excursionniste des réunionnais, phase qualitative et quantitative.
  IRT, 22p

- Run Conseil & Ile de la Réunion Tourisme (IRT), Juillet 2010.
  Etude des comportements des touristes extérieurs, Rapport annuel 2009/2010.
  IRT, 148p

- ONF. Carte sur la localisation des éco-compteurs en Janvier 2015, dans le cadre de l'Enquête de la fréquentation du Domaine Forestier Départemento-Domanial et du Parc National de La Réunion & Extraits des résultats provenant des dispositifs de comptages

- Région Reunion (DRR/DEER/SRS), Février 2013.
  Carte des itinéaires cyclables primaires, projet d'implantation de comptages vélos/piétons & Extraits des résultats provenant des dispositifs de comptages

- Guides de voyage :
  - Lonely Planet
  - Guide du Routard
  - GéoGuide
  - Petit Fûté

- Etude AMYOS : Schéma des équipements de sport nature. Espaces, sites et itinéraires, Avril 2015

- Atlas des paysages de la DEAL

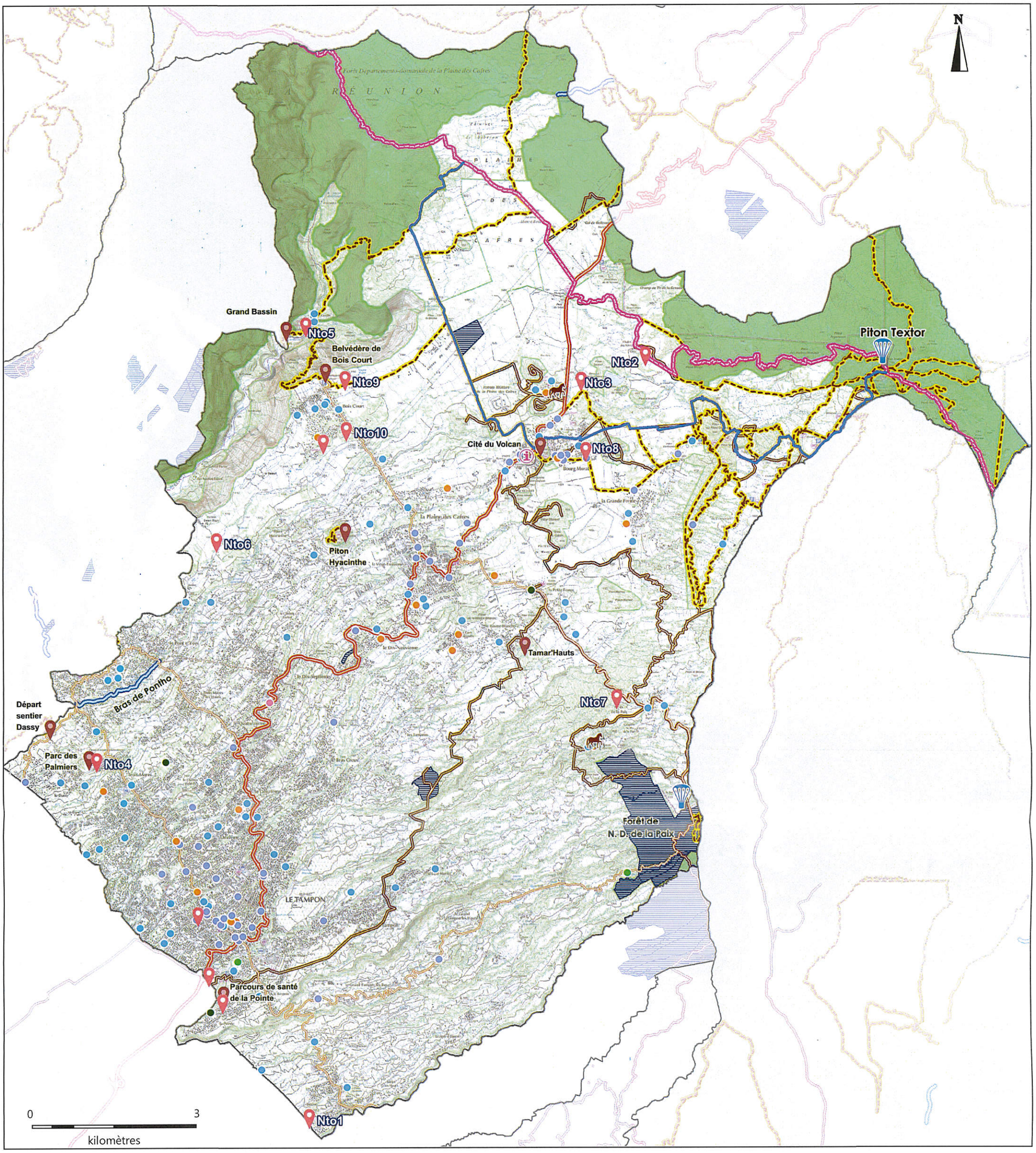

Sites de loisirs et sports de nature
Commune du Tampon

- Routes Nationales
- Routes Départementales
- Coeur du Parc National
- Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- Sentiers inscrits au PDIPR
- GRR2
- Projet de variante GRR2

- Canyons
- Sentiers de randonnée équestre (pratiqués hors PDIPR)
- Centres équestres
- Sites de vol libre
- Sites remarquables

Structures touristiques
Données Soubik 2017

- Information et service touristique
- Organisation de séjours
- Découverte
- Hébergement
- Restauration
- Loisirs, se divertir
- Transport

- Projets hôteliers Mairie/ Sites à vocation touristique

Projection coordonnées GPS : IGN RGR92 - WGS84 - UTM 40 S

I.R.T. Île de la Réunion Tourisme

Réalisation : IRT (ADE) - 04/2018
Aménagement et Dvp Eco-touristique, ade@reunion.fr